



Concours interne du CAPET et CAER - CAPET
Section sciences industrielles de l'ingénieur
Programme de la session 2014

Le programme du Capet interne sciences industrielles de l'ingénieur s'appuie sur les compétences décrites dans les programmes, en vigueur le 1^{er} janvier de l'année du concours :

- de technologie du collège ;
- de sciences de l'ingénieur de la voie générale du baccalauréat S ;
- des enseignements technologiques de la série STI2D ;
- de sciences industrielles de l'ingénieur des classes préparatoires aux grandes écoles.

Les deux épreuves sont destinées à évaluer les compétences suivantes :

- analyser un système technique fonctionnellement et structurellement ;
- vérifier les performances attendues d'un système par l'évaluation de l'écart entre un cahier des charges et les réponses expérimentales ou de simulations ;
- construire et valider, à partir d'essais, des modélisations de système par l'évaluation de l'écart entre les performances mesurées et les performances simulées ;
- imaginer des solutions nouvelles répondant à un besoin exprimé.